



FEDERATION NATIONALE DES PRATICIENS DES HOPITAUX GENERAUX

APPEL DE COTISATION 2011

Cher(e) amie(e), Cher(e) Collègue,

2011 est là avec les **premières conséquences** de la loi **HPST**. Nous voyons de plus en plus les difficultés rencontrées localement : perte de l'indépendance professionnelle, licenciements abusifs déguisés par de prétendues restructurations, procédures qui s'apparentent à du harcèlement.

Notre syndicat non catégoriel majoritaire assure au sein de la **CPH** (Confédération des Praticiens des Hôpitaux) la **défense de tous les praticiens** et celle de **l'hôpital public** en siégeant dans les instances représentatives.

Notre rapprochement avec le SPHP, autre syndicat non catégoriel présidé par Bruno DEVERGIE, a augmenté notre poids.

Nous siégeons dans les CRSA (Commissions régionales de santé et d'autonomie). Un recours est en instance pour y augmenter notre représentativité afin qu'elle respecte les résultats des dernières élections professionnelles.

Avec la CPH nous poursuivons notre lutte contre les décrets stupides de la loi HPST dont celui introduisant la non concurrence pour les praticiens ayant consacré plus de 5 ans à l'exercice public. Ce projet est totalement contre productif, il a déjà causé le départ ou le changement de statut de beaucoup d'entre nous. Si l'on veut recruter ou garder les PH à l'hôpital, il faut que celui soit attractif. Cet article vise simplement à le transformer en prison d'où on ne peut sortir. C'est le constat le plus négatif sur le management actuel des hôpitaux...

La crise de l'hôpital public est loin d'être terminée, hélas nous pouvons encore tomber plus bas.

L'année 2011 sera une **année charnière** car elle sera celle des **élections professionnelles**. Nous présenterons, au sein de la CPH, des délégués dans chacune des catégories : médecine, chirurgie, anesthésie réanimation, radiologie, pharmacie. Cette fois les temps plein et partiel ne seront plus séparés, les listes seront communes. Les élections se feront, a priori, par des moyens électroniques. Soyez attentifs.

Nous vous invitons dès maintenant à retenir la date du **vendredi 20 mai 2011**. Nous organisons à **PARIS au MEDITEL rue Pasteur**, avec la CPH une **grande journée sur le statut du PH**, ses droits et ses **moyens de défense**, les **difficultés au travail**, etc.

Venez nombreux. Informations sur : <http://www.cphweb.info/> ou inscription gratuite sur : journee.praticien@gmail.com

L'avenir de l'hôpital public dépend de votre engagement, ne vous laissez pas endormir par les discours de désinformation émanant tant du ministère que de certains responsables de syndicats minoritaires ne cessant de jouer les girouettes. La **défense de la place du médecin et son indépendance professionnelle** sont des enjeux majeurs.

C'est ainsi que nous pourrions poursuivre toutes nos autres actions :

- la défense de l'activité libérale pour ceux qui le souhaitent,
- la revalorisation réelle des astreintes et leur reconnaissance en tant que temps de travail,
- la rémunération des plages additionnelles de travail,
- la prise en compte de la pénibilité des fonctions et la modulation de l'âge de la retraite, ainsi que le maintien du niveau de ces retraites,
- l'amélioration de la démographie médicale hospitalière,
- la consolidation de l'activité médicale programmée qui a tendance à disparaître de nos hôpitaux du fait de la diminution du temps médical disponible et de la politique du « tout urgence »

Nous avons besoin de votre soutien financier pour continuer à vous défendre.

Le montant de la cotisation FNAP 2011 a été fixé
à 120 € pour les temps plein - à 60 € pour les temps partiel

à régler par chèque à l'ordre de la FNAP accompagné impérativement du coupon complété ci-dessous et à adresser au trésorier :

Dr Jean-Bernard TUETÉY - TRESORIER FNAP - 71640 DRACY LE FORT
Tel : 03 85 44 65 78 Fax : 03 85 94 10 13 e-mail : fnap@voilà.fr

Un certificat de paiement pour déduction fiscale vous sera adressé.

Merci d'avance et bien amicalement

Dr Jean-Marie LELEU
Président

✂

Nom :

Code :

Adresse professionnelle :

Région :

Spécialité :

Tel professionnel :

e-mail :

Je suis disposé à prendre des responsabilités syndicales régionales et/ou nationales : **OUI NON**